

Quand la ville joue tutti

LAURIE MAGIMEL

Un calendrier pour organiser la ville ?

L'idée paraît surprenante. Qu'aurait donc à voir l'agenda d'une ville avec la petite page cartonnée aimantée au frigidaire, où sont répertoriés les cours de basket hebdomadaires du cadet et les examens de l'ainée ? Feutre en main, chacun choisit sa couleur pour y dessiner son mode de vie. Cet exercice, déjà fastidieux au sein de la cellule familiale, s'amplifie à l'échelle d'une ville : est-il vraiment possible de penser un agenda collectif ?

Cette question interpelle les acteurs publics depuis les années 2000. Compte tenu de l'éclatement des espaces, des temps sociaux et des mobilités, l'individualisation de nos modes de vie va souvent de pair avec leur désynchronisation. En parallèle, nos journées semblent de plus en plus denses et actives. Pour y répondre, certaines collectivités ont donc inventé de nouveaux outils comme les bureaux des temps, visant à adapter l'organisation temporelle des territoires aux attentes des usagers, tout en prenant en compte les inégalités d'accès aux services.

S'il n'en existe pas à Bordeaux, la ville a tout de même su adapter les horaires de ses équipements : il est désormais possible de nager à la piscine municipale ou de visiter la MÉCA le soir. De même, peu à peu, la traditionnelle page vierge du dimanche se remplit par l'ouverture des bibliothèques (expérimentation lancée en 2019) et la gratuité des musées une fois par mois. Ainsi, cet éclatement temporel soulève une question : saurait-on représenter le tempo d'une ville pour mieux l'organiser ? En d'autres termes, pourrait-on donner à la ville un calendrier, c'est-à-dire un instrument qui, selon Emile Durkheim (1912), « exprime le rythme de la vie collective en même temps qu'il a pour fonction d'en assurer la régularité » ?

Aujourd'hui, il n'en existe pas. Au calendrier institutionnel s'ajoutent les agendas des spectacles, des fêtes ou des manifestations ; pourtant personne n'endosse encore la fonction de chef d'orchestre pour coordonner l'ensemble. Alors si l'on se risquait à représenter le calendrier de Bordeaux en 2019, quelle en serait la forme ?

Imaginons-le comme une partition de musique, réunissant synoptiquement plusieurs rythmes notés sur des portées distinctes et disposées les unes au-dessus des autres (Bach.-Dez., 1882). Chacune aurait ses notes, ses rythmes, ses fonctions, sonnante et dissonante ensemble.

Le calendrier de Bordeaux serait donc composé de trois niveaux distincts, interdépendants, conçus comme les portées d'une partition. Les deux premières symboliseraient le calendrier anticipé lorsque la dernière souligne les aléas.

Sur la première portée, agissant comme la base du morceau, figurent les rythmes annuels du fonctionnement de la ville à travers ses principaux équipements. La prépondérance du rythme scolaire détermine le calendrier de nombreux équipements (bibliothèques, patinoires, piscines). Il régit aussi l'offre culturelle (opéra et théâtres nationaux de Bordeaux) interrompue les deux mois d'été. Les espaces de plein air (jardins, parcs, cimetières) suivent eux le calendrier lunaire. Enfin, le réseau de transport local (TBM) articule plusieurs de ces calendriers pour proposer une offre adaptée. Il intègre le rythme scolaire et ajuste son réseau en fonction de l'agenda culturel et sportif de la ville : interrompant la circulation ou densifiant la fréquence les jours de matchs et de spectacles.

La seconde portée, plus mélodique, représente le calendrier événementiel de Bordeaux. Ville éphémère, festive et événementielle (Gwiazdzinski, 2009), la capitale girondine multiplie les « temps forts » pour rompre la monotonie du quotidien. Certains événements pluriannuels deviennent des marqueurs temporels pour petits et grands. Très attendues, la grande braderie (février et juillet) ou la foire aux plaisirs (février et octobre) égayent le centre-ville de Bordeaux. D'autres événements marquent le début des saisons, tels que le marché de Noël pour l'hiver ou Bordeaux Fête de la Fleuve pour l'été. En 2019, ce rendez-vous biennal assurait d'ailleurs le lancement de la saison culturelle estivale Liberté. Certains mois, la mélodie calendaire est jouée fortissimo : mai - le mois des spectacles, du développement durable (Mai Durable) et de la nuit (Nuit européenne des Musées) -, juin - le mois des événements festifs urbains (Chahuts, Fête de la Fleuve, Epicuriales) - et la fin d'année, où la saison culturelle et les salons professionnels battent leur plein. D'autres mois, à l'inverse, font l'effet d'un soupir (janvier, mars).

Si en principe cela semble réglé comme du papier à musique, ce calendrier laisse en réalité place à l'improvisation et à l'impromptu. Des aléas vécus par un grand nombre de personnes (accidents, grèves, tempêtes, incendies) dérèglent le fonctionnement de la ville autant que ses événements, dessinant un

« calendrier a posteriori ». À l'inverse des deux précédentes, cette portée s'impose d'elle-même dans notre quotidien.

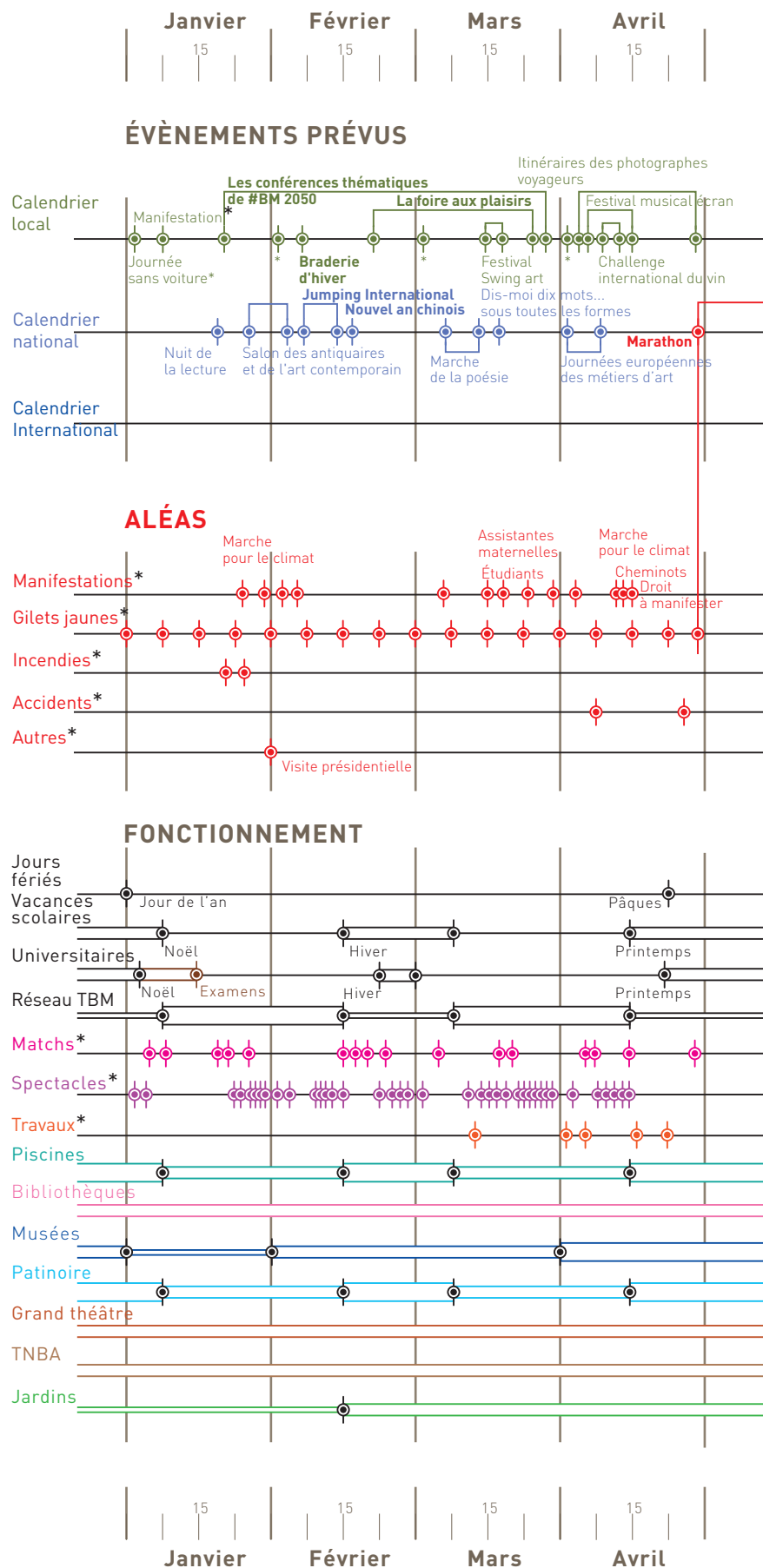
En 2019, plusieurs catégories d'aléas ont bouleversé Bordeaux. La tempête Amélie a entraîné la fermeture temporaire des parcs et jardins et la suspension momentanée des transports. En décembre, des grèves ont provoqué la fermeture de 36 écoles sur 105. Si l'effet de ces aléas sur nos rythmes quotidiens était palpable, le calendrier de la ville ne s'en est pas vu pour autant altéré. Certains accidents, à l'inverse, ont inscrit de nouvelles dates au calendrier. Par exemple, le feu d'artifice du 14 juillet, gâché par un incendie, a reporté la fête au mois de septembre. D'autres événements, plus sérieux, ont quant à eux modifié durablement et spatialement les rythmes. Après l'incendie du parking des Salinières, l'arrêt du tramway a contraint des milliers d'usagers à adapter leurs itinéraires journaliers.

Enfin, d'autres aléas présumés éphémères se sont finalement installés dans le calendrier « prévu » de la ville. Face à l'incertitude des Gilets Jaunes, mouvement à l'organisation spontanée, la ville a dû interrompre les transports, fermer les équipements, reporter des événements réguliers comme le marathon. Anticipant l'éventualité d'un événement aux effets incertains, la ville a fait de l'aléa un risque. Et peu à peu, le risque lui-même a pris la forme d'un rendez-vous hebdomadaire. Presque ritualisé, le mouvement célébrait son premier anniversaire en novembre dernier.

Ainsi, davantage que les fêtes, les « événements » pour la ville à l'échelle d'une année (ce qui se produit et marque les esprits) sont avant tout des aléas. D'ailleurs, ce sont les événements imprévus qui ont marqué l'histoire : guerres, révolutions, attentats. Parfois célébrés ou commémorés comme des jours fériés, on les reporte année après année dans nos calendriers. On pourrait même ajouter au mois de mai un quatrième jour férié : celui de la libération du confinement en raison du Covid-19, une idée plébiscitée avec humour sur les réseaux sociaux.

Cette tentative de révéler les calendriers urbains et métropolitains reste toutefois expérimentale. Nombre de données font défaut, ne permettant pas d'appréhender la fréquentation des événements et des lieux ni l'appropriation du calendrier par les usagers. C'était le pari d'un tel exercice : mettre en évidence des tendances et limites, abonder une recherche sur les outils de représentation des temps de la ville et nous rappeler la complexité d'un cadencement entre usages, opportunités et aléas. Car en effet, tout n'est pas prévisible, mais programmé. Comme dans un orchestre, il faut parfois faire avec les aléas du direct, même lorsque le premier violon a cassé une corde. —

Esquisse d'un calendrier de Bordeaux, année 2019

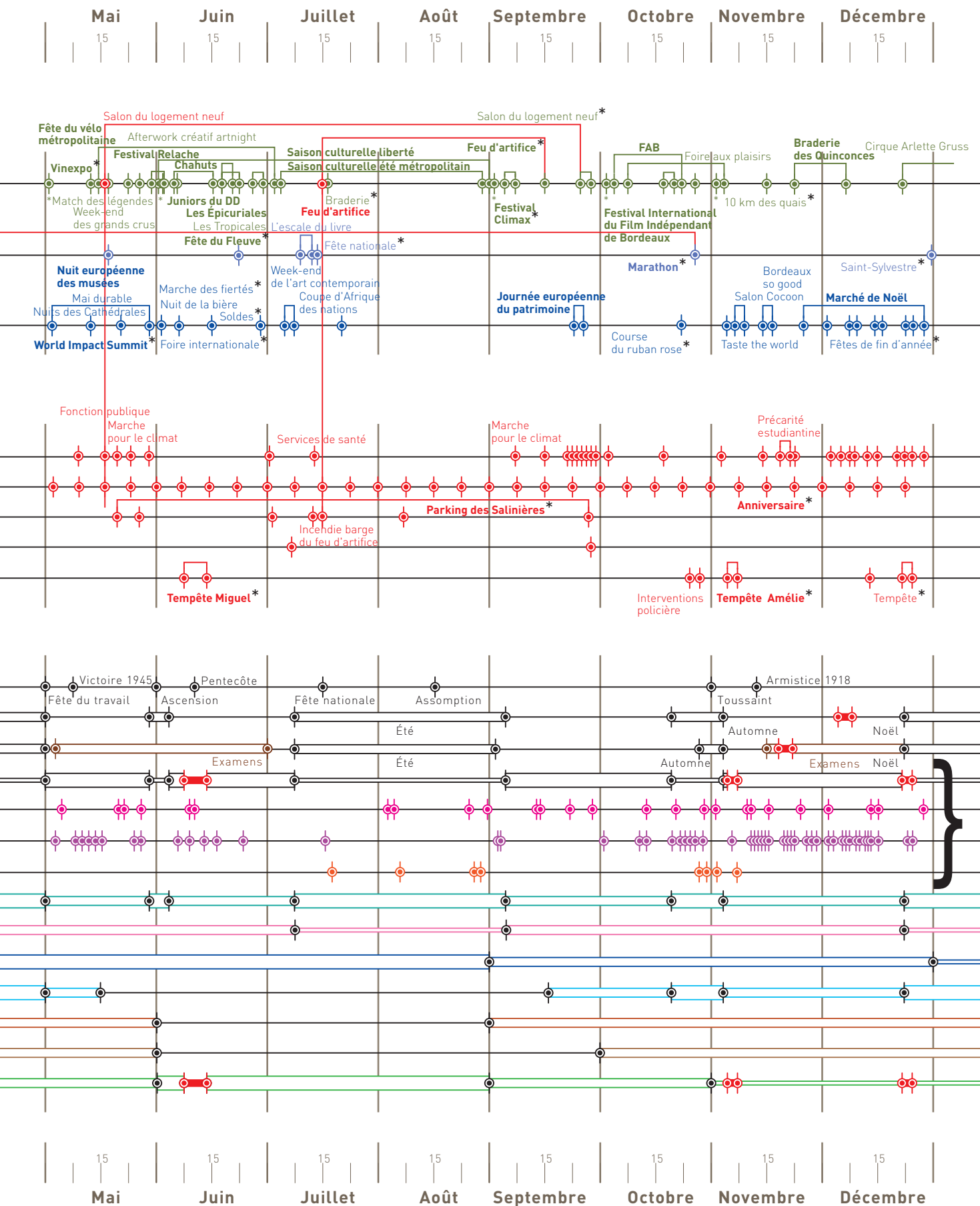


* Événements et aléas ayant modifié l'offre de transports TBM.

} Éléments pris en compte dans le calendrier du réseau TBM.

Interruption par un aléa.

Données : TBM / Agenda Bordeaux Métropole



Bordeaux, lundi 20 avril 2020 à 18 h 57, #confinement #jour35



© Antoine de Lassée.